

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021**

Délibération n° :
DL 52/2021

Objet :
Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres

DATE DE CONVOCATION
Le 10/12/2021

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 22
VOTANTS : 23

L'an deux mil vingt et un,

Le jeudi 16 décembre 2021,

Les membres du Comité syndical, également convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. LECLERC (titulaire – CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC) a donné pouvoir à Monsieur VIGIER (titulaire – CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; Mme BEAN (titulaire – CPS) - M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) - M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; Mme PERIS (titulaire – CCHVC) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL52/2021

Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R 2222-1 et suivants,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la note de présentation,

Considérant que le SIOM de la Vallée de Chevreuse a délégué, via une convention de délégation de service public, en décembre 2010, au groupement Dalkia – SVD 28 la construction, le financement et l'exploitation des installations pour le transport et la distribution de chaleur, pour une durée de 25 ans.

Considérant que les recettes de fonctionnement du SIOM sont supérieures à 75 000 €,

Considérant qu'il est dès lors obligatoire de créer une commission de contrôle financier (CCF) chargée du contrôle des comptes du délégué titulaire du contrat de délégation eu égard aux dispositions des articles R 2222-1 à R 2222-6 du CGCT,

Considérant qu'en égard aux dispositions de l'article R2222-3 du CGCT, la composition de la commission de contrôle financier (CCF) est fixée par délibération de l'Assemblée délibérante,

Considérant les éléments susvisés, il importe d'arrêter la composition de la Commission de contrôle financier (CCF),

Considérant que la Commission de contrôle financier (CCF) comprendra cinq délégués issus de l'Assemblé délibérante,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Institue** la Commission de Contrôle Financier (CCF) pour la durée du mandat,
- **Décide** que cette commission sera composée de cinq délégués titulaires du SIOM,
- **Arrête** la composition de la commission de contrôle financier (CCF) comme suit :
 - o Madame Nathalie BEAN
 - o Monsieur Jean-Jacques DEBRAS
 - o Monsieur Yann CAUCHETIER
 - o Monsieur Igor TRICKOVSKI
 - o Monsieur Dominique FONTENAILLE

- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

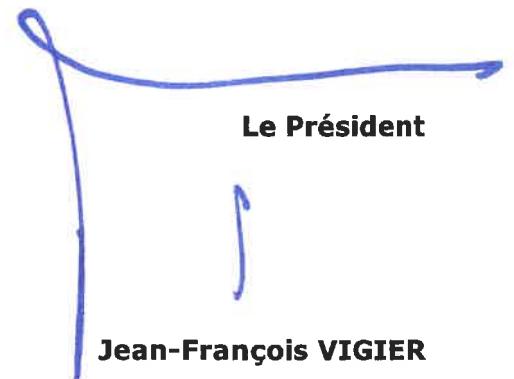
Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Pièce transmise en Préfecture le :

28 DEC. 2021

Affichée le :

28 DEC. 2021



Le Président
Jean-François VIGIER

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL52_2021
Date de la décision:	2021-12-28 00:00:00+01
Objet:	Constitution de la commission de contrôle financier en matière de délégation de service public et désignation de ses membres
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20211228-DL52_2021-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1073
nom original: dl 52 2021.pdf	application/pdf	129089
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	129089
nom original: note présentation DL 52 2021.pdf	application/pdf	75344
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20211228-DL52_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	75344

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	28 décembre 2021 à 11h56min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 décembre 2021 à 12h00min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 décembre 2021 à 12h00min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 décembre 2021 à 12h20min46s	Recu par le MIAT le 2021-12-28